

02-03 > OFFICIEL

Présentation de la Bourgeoisie de Saint-Maurice



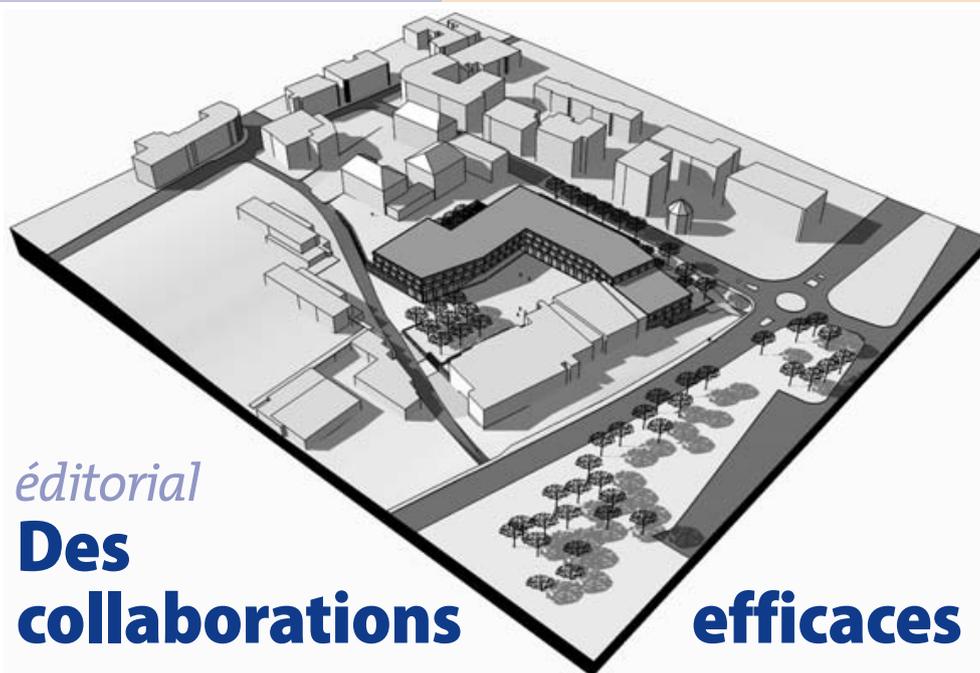
07 > VIE LOCALE

Portrait du groupe « Aînés + Sport »



04 > OFFICIEL

St-Maurice & Mex : la fusion à l'étude



éditorial

Des collaborations efficaces

Avec un article consacré au nouveau bâtiment de la Fondation St-Jacques et un autre dédié au projet du futur Cycle d'orientation, ce numéro d'Agaune Infos fait la part belle aux constructions menées en collaboration avec les autres communes du district de Saint-Maurice.

Le nouveau foyer Ottanel à Vernayaz n'est pas encore inauguré que 8 des 10 communes du district qui ont participé à sa construction ont déjà presque finalisé le projet d'un nouveau centre scolaire à Saint-Maurice. Souvent considéré comme déchiré entre Monthey et Martigny, le district de Saint-Maurice démontre ainsi par des réalisations concrètes qu'il constitue un exemple d'unité et de collaborations intercommunales.

Les autorités des dix communes ont su faire fi des intérêts trop locaux et dépasser les frontières communales pour permettre la réalisation de projets qui apporteront un plus indéniable à la qualité de vie de leurs citoyens. Chef-lieu du district, Saint-Maurice se félicite de ces réalisations et ses autorités n'hésiteront pas à s'engager à l'avenir avec toujours autant de conviction pour poursuivre sur cette voie.

Le nouveau bâtiment du Cycle d'orientation et de l'Ecole pré-professionnelle (ci-dessus) renforce le statut de ville d'études dont Saint-Maurice se targue volontiers. Mais ce projet ambitieux va bien au-delà puisque les investissements complémentaires que la Commune profitera de réaliser à cette occasion doteront Saint-Maurice d'équipements sportifs, culturels et sociaux qui permettront de renforcer les infrastructures déjà importantes favorisant le développement de la vie locale. C'est donc un projet, certes financièrement conséquent, mais surtout très valorisant pour notre Commune que votre Conseil municipal se réjouit de soumettre prochainement au Conseil général.

Si l'on ajoute à ces projets ceux de l'AGEPP (dont nous avons parlé dans notre dernier numéro) et du Centre de compétence du trafic lourd (CCTL, que nous évoquerons dans notre prochaine édition), ce sont plus de 100 millions que les pouvoirs publics injecteront à Saint-Maurice ou dans les environs immédiats à brève échéance. C'est le signe de la vitalité et de l'ambition d'une région ; il ne peut que me réjouir.

Damien Revaz, Président de la Municipalité

INFORMATIONS

- A la recherche d'une d'apprentissage** > 08
- Rassemblement des Saint-Maurice** > 09
- « Tournée des Vœux »** > 09
- Nouvelle chloration à la piscine du CSS** > 10
- Huissier communal** > 16
- Eboulement Mauvoisin** > 16

LOISIRS & VIE LOCALE

- St-Maurice Tourisme & SD Mérites sportif & culturel** .. > 07
- Fête de la musique La Suisse Bouge** > 17

ENVIRONNEMENT

- Visites et vente à la ferme** . > 18
- Conseils environnement** > 18

DOSSIER

- Avancement et présentation du projet de nouveau CO** > 12-15

OFFICIEL

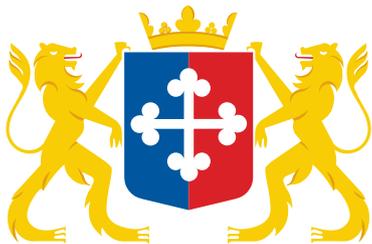
- Concours d'aménagement des giratoires** > 05
- EMS de Vernayaz** > 11
- Audit de l'administration communale** > 19

CONSEIL MUNICIPAL

- Extraits des décisions** > 20

Suite de la présentation de nos institutions

La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

Souvent méconnue, la Bourgeoisie n'en est pas moins une institution importante dans notre canton, spécialement à St-Maurice où elle fait preuve d'un dynamisme particulier.

Le canton du Valais reconnaît deux sortes de communes : la commune municipale et la commune bourgeoiale. Bien que la première soit mieux connue que la seconde, elle n'existe pourtant que depuis 1848, date de la première Constitution fédérale qui instaure le droit au libre établissement du citoyen suisse sur tout le territoire de la Confédération. Il aura même fallu attendre la révision de 1874 pour que la Constitution fédérale reconnaisse au citoyen suisse le droit de vote et d'élection dans sa commune de domicile. Avant 1848, la seule commune était bourgeoiale.

Les historiens font remonter la formation des bourgeoisies, en Valais, au XIII^e siècle, soit à l'époque où l'on lutte pour la liberté après la dissolution des seigneuries foncières. Il existait à St-Maurice un corps de bourgeoisie dès le milieu du XIII^e siècle

au plus tard et la première mention des bourgeois de St-Maurice remonte à l'an 1170 dans un titre de l'Abbaye, où il est dit qu'au sujet d'un litige entre le comte de Savoie et l'Abbaye, on s'en tiendra au témoignage des bourgeois. Avec celle de Sion, la Bourgeoisie de St-Maurice est ainsi considérée comme la plus ancienne du canton.

Depuis les origines jusqu'en 1798, les intérêts de la communauté (ville et bourgeoisie ne faisaient qu'un) étaient gérés par un conseil de 13, puis de 15 membres, nommés annuellement par l'assemblée générale des bourgeois. A partir de 1798, un conseil particulier, dit de « régie », se charge d'administrer les avoirs de la Bourgeoisie. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres communes où les avoirs bourgeoisiaux sont gérés par une commission issue du Conseil municipal, la Bourgeoisie de St-Maurice dispose de son propre conseil. Le conseil bourgeoisial compte cinq membres.

Sur les 4 200 habitants que compte actuellement St-Maurice, 375 en sont bourgeois. La Bourgeoisie de St-Maurice est propriétaire de plusieurs immeubles, de terrains, de forêts (la plus grande partie du Bois-Noir lui appartient), du couvert et du camping du Bois-Noir ainsi que d'une carrière. Elle est également active dans le domaine de l'énergie, puisqu'elle est partenaire de la Commune dans l'association Calorabois et envisage de participer avec elle au projet AGEPP.

Sources : Werner Kämpfen, Les Bourgeoisies du Valais, in Annales valaisannes 1965; Abbé Rameau, Notes historiques sur la Bourgeoisie de St-Maurice, in Annales valaisannes 1922).



Photo : Clin d'Oeil S. Rouiller

Le Conseil Bourgeoisial de Saint-Maurice, pour la législature 2009-2012.

De gauche à droite : Gilbert Deferr, Laëtitia Solfrini, Patrick Barman (Vice-Président), Laurent Rimet (Président), Louis Roserens (Secrétaire-Comptable, hors Conseil), Raphaël Farquet.



www.bourgeoisie-st-maurice.ch

Interview de M. Laurent Rimet, Président du Conseil Bourgeoisial

Les Bourgeoisies sont parfois perçues comme des institutions d'un autre temps. Ont-elles encore un rôle à jouer aujourd'hui ?

Oui, clairement. Une Bourgeoisie est une entité publique. A St-Maurice, la complémentarité des deux entités publiques, Bourgeoisie et Municipalité, fonctionne parfaitement. Prenons ces dernières années, les investissements consentis par la Bourgeoisie ont certainement pallié au manque de possibilité de la Municipalité, et ceci en parfaite collaboration.

La perception par le citoyen de l'Institution Bourgeoisiale est certes biaisée par le terme « bourgeois », qui n'a plus souvent cours de nos temps. La connotation souvent péjorative conférée à ce terme par l'histoire, n'a pas non plus contribué à lui donner une image dynamique.

Il est temps de prendre conscience qu'une bourgeoisie est responsable du patrimoine qui lui a été confié. Charge à elle de l'entretenir, de le faire fructifier et d'adopter une vision résolument tournée vers l'avenir de son activité.

Si l'on prend l'exemple du Valais, canton catholique où les bourgeoisies ont encore leur faire-valoir, je ne pense pas que l'on puisse parler d'institution d'un autre temps. J'en veux pour exemple, entre autres, les bourgeoisies de Zermatt, Saas-Fee, Loèche, Sierre, Sion et St-Maurice qui affichent un dynamisme important et jouent un rôle très actif dans la vie d'une cité ou d'une région. C'est bien un rôle social, économique et historique que remplissent les bourgeoisies de nos jours.

En Valais toujours, 80 % du territoire forestier est en mains des bourgeoisies. Les Bourgeoisies entretiennent ces forêts et, dans nos vallées escarpées, le rôle de protection du territoire dévolu à ces forêts est capital.

Il faut toutefois rappeler que le droit suisse, celui du sang, nous a confié à tous une origine. Celle de nos aïeux. Jusqu'au début 2008, date de l'entrée en vigueur du nouveau droit de cité cantonal, l'accès à certaines Bourgeoisies était onéreux et de ce fait peu intéressant. Cet obstacle financier a certainement contribué également à ce désintéressement de la population pour l'activité bourgeoisiale, certainement considérée, à tort, comme réservée à une certaine caste aisée de la population.

Quels sont les principaux domaines d'activité de la Bourgeoisie de St-Maurice ?

La Bourgeoisie de St-Maurice est principalement active dans le domaine de la location immobilière. Les 62 appartements répartis en 5 immeubles qu'elle possède, représentent les principales recettes de son ménage.

De 2001 à 2009, elle a entrepris la construction de 6 immeubles dans le quartier des Iles. Tous sont destinés à la location. 4 des ces immeubles ont été vendus à une caisse de pension. La mise sur le marché local de ces 48 appartements de qualité a contribué à la venue de nombreuses familles dans notre ville. Rappelons que les derniers immeubles construits à St-Maurice, et destinés à la location, dataient de 1989.

En tant que propriétaire foncier, la Bourgeoisie a également permis la construction de nombreuses résidences familiales. Ceci par la réalisation de plusieurs plans de quartier. Les zones des vignes du Bois-Noir, en Savary, ont vu la construction de plus de 40 villas durant ces dix dernières années grâce à des prix de vente de terrains extrêmement attractifs. En louant des terrains sous forme de droit de superficie ou en les vendant, elle a également permis l'installation de quelques entreprises à St-Maurice.

Par le biais du triage forestier inter-bourgeoisial, ce sont également des places de travail que la Bourgeoisie met à disposition.

La mise à disposition du public de la forêt du Bois-Noir, de son couvert, confère un côté social aux activités de notre institution. L'importante fréquentation du nouveau camping du Bois-Noir témoigne de l'utilité de celui-ci dans notre cité. De nombreux résidents à la saison ainsi que de la clientèle de passage y trouvent leur compte.

La Bourgeoisie est également partenaire de nombre de réalisations, d'événements culturels ou sportifs. Ils bénéficient d'un large soutien financier de la part de la Bourgeoisie.

La Bourgeoisie de St-Maurice a-t-elle des projets pour l'avenir ?

Dans l'immédiat, la mise à l'enquête du plan de quartier des Iles sud va permettre la réalisation de 14 villas. Ce quartier, dont le règlement de construction a fait l'objet d'une attention particulière, se veut être de qualité. La proximité de ce quartier avec les infrastructures publiques, écoles, gare et commerces, en fait un lieu privilégié à St-Maurice.

Ensuite, nous devons entamer la rénovation en profondeur de notre bâtiment des Iles 7-9.



Photo : Clin d'Oeil S. Rouiller

Laurent RIMET

né le 24 avril 1968

Etat-civil : célibataire

Profession : gestionnaire de patrimoine

Hobbies : Triathlon, musique, montagne

Cet immeuble, dont la construction remonte à 1967, nécessite que l'on entreprenne des travaux importants afin de le maintenir en excellent état.

Ces investissements et leurs retombées directes et indirectes, confèrent à la Bourgeoisie son rôle économique.

Sur les 4 200 habitants que compte St-Maurice, seulement une petite partie sont bourgeois de St-Maurice. Cela vous inquiète-t-il pour l'avenir de votre institution ?

Le pourcentage représenté par la population bourgeoise habitant St-Maurice est également une source de préoccupation de notre Conseil. Si quelques progrès ont été réalisés ces dernières années en termes d'admission de nouveaux membres, le Conseil soumettra prochainement à l'assemblée primaire bourgeoisiale une révision des conditions d'octroi de notre Bourgeoisie, consignées dans notre règlement bourgeoisial. Les aménagements proposés, s'ils sont acceptés, permettront à une large population attachée à la ville et à la vie associative de St-Maurice de manifester son intérêt et de faire partie de la famille bourgeoisiale. L'obstacle financier souvent relevé et mis en avant ne devant plus être qu'un obstacle à caractère historique.

Car il s'agit bien de l'appartenance à une famille lorsque nous parlons de bourgeois. Les liens rapprochant les êtres qui la constituent étant indéfectibles.

Une démarche tournée vers l'avenir

St-Maurice - Mex : la fusion à l'étude



Damien Revaz
Président de la Municipalité

En novembre 2009, le Conseil municipal de Mex a sollicité celui de St-Maurice en vue d'étudier une éventuelle fusion des deux Communes. Conscient du destin commun que partagent les deux communes, le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière sur la demande mélaire.

Les deux exécutifs ont ainsi décidé de commander une étude afin d'évaluer, pour chacune des communes, l'opportunité ou non d'une éventuelle fusion. Conformément à la législation en vigueur, le Conseil d'Etat a décidé de soutenir cette démarche et de financer cette étude (jusqu'à un maximum de Fr. 60'000.-). La volonté des deux conseils est de porter le dossier jusqu'au scrutin populaire, en principe en 2011.

L'AVENIR

C'est pour anticiper les changements à venir, notamment en ce qui concerne la péréquation intercommunale, et afin de profiter de l'encouragement aux fusions, que la Commune de Mex s'est tournée vers sa voisine de plaine. Pour St-Maurice, il était naturel de répondre positivement à cette solution. Consciente de son rôle de Chef-lieu du district et adepte des collaborations intercommunales, la

Commune de St-Maurice se devait d'entrer en matière.

Concrètement, la démarche initiée par les deux communes se poursuivra par une étude qui sera menée par un bureau spécialisé et à laquelle collaboreront plusieurs commissions. Le rapport qui sera établi à l'issue de cette étude permettra de mieux cerner les enjeux, les avantages et les inconvénients

d'une éventuelle fusion.

Les deux communes auront à cœur d'informer la population du suivi et de l'évolution des travaux.

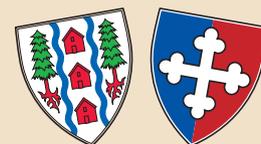
Les communes en chiffres

	Mex	St-Maurice
Population (31.12.09)	135	4'191
Superficie (ha)	792	704
Dettes par habitant (Comptes 08)	3'102.-	3'141.-
Postes de travail	37	1'802



Photo : Pierre-André Pochon / Tour des Deux Rives

La Commune de Mex a une expérience de plusieurs siècles d'indépendance communale à laquelle elle est très attachée. Cependant, dans le contexte actuel d'encouragement à la fusion et de mise en place d'une nouvelle politique régionale et financière, la question de son autonomie se pose. Aujourd'hui, Mex compte 135 habitants et se trouve dans une situation financière saine mais avec un faible degré d'autofinancement et une forte dépendance à la péréquation financière intercommunale. A cela s'ajoute le fait que les tâches communales sont de plus en plus complexes et sont de moins en moins compatibles avec une petite structure administrative.



Le calendrier

4 novembre 2009

Rencontre des exécutifs des deux communes

19 novembre 2009

Décision du Conseil municipal de Mex de commander une étude

2 décembre 2009

Décision du Conseil municipal de St-Maurice de participer à cette étude

13 janvier 2010

Décision du Conseil d'Etat de soutenir la démarche des deux communes et de prendre à sa charge les frais d'étude

printemps 2010

Attribution d'un mandat à un bureau d'étude

fin 2010

Dépôt et examen du rapport d'étude

2011

Scrutin populaire

2012

Rapport du Conseil d'Etat et décision du Grand-Conseil

1er janvier 2013

Naissance éventuelle de la nouvelle commune

Concours d'aménagement artistique des giratoires de la route cantonale

« And the Winner is... »



Bernard Mottiez
Conseiller municipal

Au terme d'un concours d'idées lancé par la Commune de Saint-Maurice, un projet a retenu l'attention du jury et sera prochainement réalisé, en deux temps.

En juin 2009, la Commune de Saint-Maurice lançait un concours d'idées pour l'aménagement artistique des pastilles centrales de deux giratoires sis sur le territoire communal, l'un à l'entrée Nord de la ville, dit «Giratoire de Lavey», et l'autre à l'entrée Sud, dit «Giratoire du Mauvoisin». Ce concours était ouvert à toutes les personnes intéressées, artistes, concepteurs, plasticiens, architectes, paysagistes, etc.

UNE PROCEDURE SELECTIVE EN DEUX PHASES

Le règlement de ce concours proposait une procédure en deux phases : la première invitait les candidats à déposer leur dossier de candidature, sous couvert d'anonymat, afin de participer à une première sélection visant à retenir quatre à six participants pour développer leur projet.

Les critères intégraient une thématique propre à Saint-Maurice en matière géographique, historique, religieuse ou autre. Les projets ont notamment été jugés sur l'intégration au site, la qualité innovatrice, la faisabilité économique et constructive, la durabilité de l'exécution et les coûts prévisibles d'entretien. En outre, le coût global de l'opération, (conception, honoraires, travaux d'exécution) ne devait pas dépasser la somme de Fr. 250'000.-

Au terme de ce premier tour, le jury – composé de personnalités du monde artistique, de représentants politiques, d'experts techniques, et placé sous la présidence de M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien Conseiller d'Etat – a sélectionné quatre projets qu'il a jugé intéressants. La divulgation des identités de leurs auteurs a fait apparaître que deux projets avaient été établis à Lugano, un à Milan et le quatrième à... Saint-Maurice!

Ces quatre auteurs ont donc été priés de déposer un nouveau dossier, plus complet, pour le début du mois de novembre, afin de permettre au jury de procéder à une nouvelle critique, d'établir un classement et d'émettre une proposition de réalisation au Conseil municipal.

UNE APPRECIATION UNANIME

Au terme de cette nouvelle analyse, le jury a retenu à l'unanimité le projet « Lance-Croix » de l'agaunois Jean-Pierre Coutaz, se fondant notamment sur : sa thématique faisant appel à des références historiques et culturelles locales, l'élégance et l'originalité de l'œuvre du giratoire de Lavey, la force et la simplicité de celle du Mauvoisin, leur positionnement en adéquation avec la ville. A découvrir ci-contre, avec un commentaire de leur auteur.

Les projets « pierre sur pierre » de Sophie A. Ambroise & Maja Leonelli et « Couleurs en mouvement » de Mariapia Borgini & Gustavo Talpo sont classées deuxième ex aequo. Quant au projet « Les lances fleuries » de Luisina Pineri & Fabio Volpi, elle obtient le quatrième rang.

Ces quatre projets ont fait l'objet d'une exposition publique à l'Hôtel de Ville de décembre à février dernier.

REALISATION PROCHAINE

Le giratoire du Mauvoisin a été choisi pour une réalisation en 2010. Le Conseil municipal doit encore se prononcer sur le calendrier de réalisation du giratoire de Lavey.



Giratoire de Lavey - « 44 tubes d'inox de 6 m de haut, judicieusement répartis en couronne comme un faisceau, restituent une image anamorphique compréhensible même à grande distance. En clin d'œil à deux célèbres pièces du trésor de l'Abbaye, d'un côté, Saint Maurice à cheval et de l'autre, le chef-Reliquaire de Saint Candide, compagnon martyr de Maurice, sont transposés sur ce support, par découpe au chalumeau.

Le tout est relevé par un traitement noir de l'intérieur des tubes, qui bénéficieront d'un éclairage intérieur destiné à donner une vision nocturne originale et homogène. Passé, présent, Moyen Age et XXIe siècle sont réunis pour rappeler jour et nuit la dimension militaire et religieuse de ce lieu de passage. En souvenir de la légion Thébaine, ce projet évoque un faisceau de lance... inoffensives. »



Giratoire du Mauvoisin - « Symbole de l'Abbaye et de la ville depuis le XIe siècle, la croix tréflée, à l'origine bidimensionnelle, se révèle sculpturale en dissociant les éléments qui la composent. Conçue à partir d'un module simple qui s'inspire d'une demi-branche, cette construction prend possession de l'espace dans toutes les directions.

D'une hauteur de 8 m, elle se développe dans les airs de façon légèrement asymétrique et fleurit tel un bourgeon surgissant de terre. Quoique incomplète, elle n'en reste pas moins suggestive, dynamique et, comme notre petite cité, ne se révèle pleinement qu'en en faisant le tour. »

Un moyen sympathique de garder la forme

Le groupe Aînés + Sport

Michel Corminboeuf
Responsable

Depuis le début de l'année, germe l'idée de faire mieux connaître l'activité de notre groupe « Aînés + Sport ». Affiliés à Pro Senectute Valais, à Sion, nous représentons l'un des 13 groupes formant la structure : marche – ski de fond – raquettes. Actifs et passifs représentent un total d'environ 90 membres.

BREF HISTORIQUE

Il faut remonter à de nombreuses années pour situer l'origine de notre groupe. Vers 1976, M. François Maytain, mû sans doute par son esprit militaire et adepte de l'effort physique, décida d'organiser des sorties à ski de fond. Plusieurs retraités ou semi-retraités répondirent à son initiative et participèrent régulièrement aux sorties programmées.

Le mouvement était lancé. Demi-journées ou journées entières, camp de ski, Journée cantonale, apportèrent bientôt dynamisme et enthousiasme au groupe. Par la suite, André et Ninette Duroux prirent la relève, eux aussi motivés par les bienfaits de l'effort physique.

En 1999, Bernard Jacquet et Michel Corminboeuf reprirent le flambeau des mains de Ninette, que nous félicitons chaleureusement pour sa débordante activité. Remise du mandat... dans un caveau de Fully ; après une première expérience concluante, soit l'organisation de la journée cantonale de février 1997.

Foi de cheminots, voici le convoi relancé et bientôt confirmé par l'introduction des marches hebdomadaires.

QUOI ET POUR QUI ?

Aînés + Sport s'adresse plus particulièrement aux seniors, dès 60 ans. Encadrés par des moniteurs reconnus, notre groupe est actif, hiver comme été, avec une pause durant les mois de juillet et août.

Dépendante de l'enneigement, l'activité hivernale, elle aussi hebdomadaire, se concentre principalement vers les stations de Leysin, des Mosses, des Diablerets, de Montana ou d'Evolène. Une ou deux journées entières nous font découvrir les Rasses comme aussi la vallée de Conches. Un camp de ski de fond, raquettes et marche se déroule maintenant à Gluringen, après une fidélité de plus de 20 ans à Saas Almagell.



Voici arrivée la « belle saison » avec ses deux programmes printemps/automne. Une participation avoisinant régulièrement les 50 personnes, qui découvrent des régions souvent inconnues...

De magnifiques paysages nous enchantent, soit durant la journée entière, soit l'après-midi seulement. Il n'est qu'à constater, lors de chaque retour, la mine réjouie de tous ces sportifs. Le transport s'effectue principalement en car ou en voiture lors de destinations proches. Nous pouvons affirmer que le fait de marcher ou de skier à dates fixées rencontre une forte adhésion. Un bon équipement permet des sorties réussies par temps de pluie aussi.

BON POUR LES JAMBES...

ET POUR LA TÊTE !

L'âge venant, l'inactivité physique s'accroît. Pourtant, un entraînement physique régulier est très important, surtout en vieillissant, car il favorise l'autonomie et permet de rester en bonne santé. Le sport pratiqué en groupe engendre la convivialité et développe de nouvelles amitiés. Votre médecin vous le répètera !

Comme au sein de chaque société, nous voulons éviter que notre groupe stagne. Nous avons besoin de relève, soit dans l'effectif, le monitorat et la direction. Nous ne représentons de loin pas un mouvement de vieux ! Venez rejoindre nos rangs, la preuve vous en sera vite fournie. Il n'est jamais trop tard pour commencer. Consultez aussi le programme des activités de Pro Senectute.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, collaborent à la réussite d'Aînés + Sport St-Maurice. Le succès n'est possible qu'avec la participation de personnes motivées.



Contact :
Michel Corminboeuf
Rue J.-H. Barman 4
Saint-Maurice
Tél. 024 485 22 17



Saint-Maurice Tourisme

Nouveau responsable

Depuis le début 2010, l'Office du Tourisme de Saint-Maurice est placé sous la responsabilité de Samuel Carraux.

Après le départ, en juin, du directeur de Saint-Maurice Tourisme et avec l'incertitude que laissait planer le référendum sur la nouvelle loi cantonale sur le tourisme, le comité de la Société de Développement avait décidé de recourir à l'engagement temporaire d'une collaboratrice à 40% afin d'assurer le bon fonctionnement de l'office du tourisme tout au long de l'année 2009.

En marge du débat sur la nouvelle loi, une collaboration accrue avec Chablais Tourisme SA a été proposée, sans toutefois être formulée dans le détail. Sans remettre en question fondamentalement la présence d'un office à Saint-Maurice, il s'agit d'examiner les synergies possibles, les avantages, inconvénients et modalités d'une telle collaboration.

Pour ces raisons, il a été décidé, à l'aube de l'année 2010 de recourir à un nouvel engagement temporaire. Bien qu'il ne soit pas souhaitable que cette situation perdure, elle a le mérite de laisser ouvertes toutes les options et sera suivie, cas échéant, d'une mise en postulation officielle de la fonction de Directeur de l'office dès que les décisions seront prises.

Portrait express

Né à Collombey en 1984, **Samuel Carraux** est titulaire d'un diplôme de chargé de communication et d'un brevet fédéral de Spécialiste en relations publiques, obtenus en 2009 à l'école Polycom de Lausanne.

Il a notamment effectué un stage au sein de Chablais Tourisme en 2009, au cours duquel il a rédigé une étude sur la problématique identitaire de la région touristique du Chablais.

Passionné de snowboard, de grimpe et de nature, Samuel Carraux a également participé à l'organisation d'événements et co-réalisé un film de court métrage.



 **Contact : 024 485 40 40**
direction@saint-maurice.ch



Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal



Mémento

15 mars

Ouverture de la Grotte aux fées

Tous les jours de 10:00 à 17:00

Infos : grotteauxfees.ch - 024 485 10 45

15 mars

Ouverture des forts de Cindéy

Samedi, dimanche visite guidée à 14:00

Infos et inscriptions :

forteresse-st-maurice.ch - 024 485 40 40

26 mars

Avant-première du film White Way

20h00 - Théâtre du Martolet

www.whiteway.ch

16-18 avril

Salon du livre de jeunesse

Littera-Découverte

Infos : litteradecouverte.com

1er mai

Ouverture de l'exposition

« Carnets de voyages » au château

Mardi au dimanche de 13:00 à 18:00

Infos : expochateau.ch - 024 485 24 58

dès le 3 juin

Service de prêt de vélos gratuits

dans le cadre de Valaisroule

Infos : suisseroule.ch

19 juin

Fête de la musique

Infos : saint-maurice.ch

26 juin

Nuit suisse de la randonnée

Balade didactique, repas et descente

aux flambeaux dans les environs de Mex.

Infos et inscriptions :

OT Saint-Maurice - 024 485 40 40

Aquaparc : billet «Privilège»

Pour tout achat de billet d'entrée

Aquaparc au guichet de St-Maurice

Tourisme, vous bénéficiez des tarifs

réduits suivants :

Enfant : Fr. 26.- au lieu de Fr. 34.-

Adulte : Fr. 32.- au lieu de Fr. 42.-



www.saint-maurice.ch

Société de Développement

Mérites sportif et culturel

La société de développement de St-Maurice a décerné ses mérites sportif et culturel lors de son assemblée générale du 25 janvier 2010.



Le parcours sportif accompli de **Maris-Stella Gilliéron** lui a valu sa nomination pour le mérite sportif annuel. Pour l'histoire, l'Aganoise a suivi de nombreuses formations au niveau du ski, de la natation et surtout du basketball. Officiant comme entraîneuse pour cette dernière activité, elle a glané de nombreux titres de championne suisse et ce notamment avec des équipes de Saint-Maurice. Durant son parcours elle a également reçu une distinction d'entraîneur international décernée par la Fédération Internationale de Basket-ball : la FIBA.

Le mérite culturel a, quant à lui, été attribué à **Xavier Pignat**, musicien et violoncelliste talentueux. Après avoir étudié le violoncelle au conservatoire de Sion, il obtient en 2000, son diplôme d'enseignement, à Lausanne. Il poursuit son chemin par le conservatoire de Winterthur, où il accède, en juin 2003, au diplôme de concert « avec distinction ». Durant sa carrière, il a participé à de nombreux festivals de renom en Suisse et à l'étranger. Depuis 2006, il occupe un poste fixe à l'Opéra de Zürich. On ne saurait parler de Xavier Pignat sans mentionner son association avec les musiciens valaisans Lionel Monnet et Julien Zufferey formant le Trio « Nota Bene ». Ensemble ils remportent plusieurs prix et participent à de nombreux événements importants.

La société de développement de Saint-Maurice a donc conclu son assemblée en souhaitant un plein succès à ses deux nominés.



Recherche d'une place d'apprentissage

Comment procéder ?



Jean-Marc Mettraux
Conseiller municipal

Le choix d'une profession est un moment important, qui mérite qu'on lui consacre suffisamment de temps : en réfléchissant à ses goûts et intérêts, en évaluant ses compétences, en s'informant sur les métiers, les formations et le marché de l'emploi.

Un bon moyen pour ne pas se perdre ni se laisser décourager consiste à avancer par étapes successives, en faisant un bilan au terme de chacune d'elles. Et ne pas hésiter à se faire aider à un moment ou à un autre : par ses proches, ses professeurs, ou l'orienteur scolaire professionnel.

CLARIFIER TON PROJET PROFESSIONNEL

Lorsque tu commences ta recherche pour une place d'apprentissage, ta démarche de choix professionnel devrait être terminée. En d'autres mots : tu connais le métier que tu souhaites apprendre ! C'est très important et cela te permet de rechercher une place d'apprentissage de manière ciblée, au lieu d'accepter aveuglément la première place qui se présente.

TROUVER DES ADRESSES

Maintenant, tu peux commencer à chercher des entreprises qui offrent une place d'apprentissage pour l'été suivant. Différentes possibilités s'offrent à toi :

- Chez l'orienteur professionnel, tu trouveras des listes d'entreprises qui forment des apprenti(e)s, dans le métier que tu souhaites apprendre.
- Sur Internet, les places d'apprentissage disponibles peuvent être trouvées à l'adresse www.orientation.ch
- Des offres de places d'apprentissage sont publiées dans la presse quotidienne et dans les journaux gratuits.
- Beaucoup d'élèves trouvent une place d'apprentissage en s'adressant à une personne de leur entourage ou à un membre de leur famille.

PRENDRE CONTACT

Lorsque tu as trouvé des adresses qui te conviennent, renseigne-toi auprès des entreprises pour savoir si elles ont effectivement une place d'apprentissage libre. Pour ce premier contact, utilise le téléphone ou présente-toi directement dans l'entreprise.

Si l'entreprise a effectivement une place d'apprentissage disponible, informe-toi sur les démarches que tu dois entreprendre pour postuler. Ces

démarches peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Une firme exigera, par exemple, que tu postules par écrit, une autre souhaitera te connaître personnellement. Ce qui est important, c'est de procéder de la manière exigée par l'entreprise.

POSTULER

Une postulation écrite est demandée par presque toutes les entreprises, à un moment ou à un autre. Une telle lettre doit être rédigée selon des règles précises concernant la forme, ainsi que le contenu. Peut-être as-tu appris à l'école ou auprès de tes parents la manière de formuler une postulation.

Si tu ne te sens pas sûr(e), demande de l'aide. A l'orientation professionnelle, par exemple. Là tu peux obtenir des conseils, ainsi que des exemples de lettres de postulation. Un conseil : envoie, si possible, des postulations à plusieurs entreprises. Ainsi tu augmentes tes chances de trouver une place d'apprentissage.

GARDER UNE VUE D'ENSEMBLE DES DEMARCHES

Il peut s'avérer utile de tenir une liste de contrôle de toutes les démarches effectuées en vue d'obtenir une place d'apprentissage. Sur cette liste tu noteras la date à laquelle tu as postulé, si l'entreprise t'a répondu ou si elle t'a indiqué la date à laquelle tu peux attendre une réponse. Ainsi, tu sauras toujours ce que tu dois encore faire : à quel moment tu peux attendre une réponse et de qui, à partir de quelle date tu peux relancer une entreprise pour obtenir une réponse.

REUSSIR TESTS ET ENTRETIENS

De plus en plus d'entreprises et d'associations professionnelles exigent des jeunes qu'ils passent un test d'aptitudes. Renseigne-toi pour savoir si c'est le cas pour le métier que tu souhaites apprendre et quel est le contenu du test.

Si tu fais partie des candidat(e)s potentiel(le)s de l'entreprise, le chef ou la cheffe souhaiteront te connaître personnellement. Prépare-toi à cet entretien. Réfléchis à des questions que tu pourrais poser et à des réponses que tu pourrais donner. N'hésite pas à en parler avec quelqu'un si tu ne te sens pas sûr(e). L'image que les personnes présentes

à cet entretien auront de toi est très importante. Montre-toi intéressé(e) et motivé(e).

SURMONTER LES ECHECS

La recherche d'une place d'apprentissage est difficile dans beaucoup de métiers. C'est pourquoi tu dois te préparer à recevoir des réponses négatives à tes postulations. Ne te laisse pas décourager et poursuis tes efforts. Renseigne-toi éventuellement auprès de l'entreprise sur les raisons d'une réponse négative à ta postulation.

Peut-être pourras-tu améliorer tes futures postulations et ainsi augmenter tes chances de réussite.

RESTER FLEXIBLE

Ne restreins pas tes recherches à un seul métier. Peut-être ne trouveras-tu pas de place d'apprentissage dans la profession souhaitée. Dans ce cas, il est très important que tu restes ouvert(e) à d'autres solutions.

Si, après un certain temps et malgré de grands efforts, tu ne trouves pas la place d'apprentissage souhaitée, il sera nécessaire d'analyser soigneusement la situation. Examine la possibilité de faire un apprentissage dans un métier proche de celui que tu as choisi en premier. Il existe également d'autres possibilités : une année scolaire intermédiaire, un stage pratique, un préapprentissage, un séjour linguistique, etc. ...

Réagis rapidement et procure-toi les informations nécessaires ou demande de l'aide si tu penses en avoir besoin. Discute de tes projets avec ton orienteur et planifie tes prochaines démarches. Ainsi, tu progresseras dans ton choix professionnel.

Dixième Rassemblement des Saint-Maurice

A St-Maurice-sur-Eygues



Jean-Didier Roch
Conseiller municipal

Pour cette dixième édition, la désormais traditionnelle Rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice, se déroulera à St-Maurice-sur-Eygues, dans le Département de la Drôme, près de Vaison la Romaine.

Vous aimez découvrir d'autres régions, connaître d'autres cultures, vous appréciez les produits du terroir, vous souhaitez partager des bons moments d'amitié avec nos voisins européens ? Nous vous recommandons cette sortie.

La Rencontre se déroulera les 12 et 13 juin prochain, mais comme chaque année, nous profiterons du déplacement pour découvrir les richesses de la région dès le jeudi 10.

Le déplacement se fera en car sur **quatre jours**

du jeudi 10 au dimanche 13 juin 2010.

Les agaunoises et agaunois intéressés à la sortie voudront bien retourner à l'Administration communale **avant le 10 avril prochain** le bulletin réponse ci-contre. Pour des raisons d'organisation, nous limitons les inscriptions à 45 personnes (par ordre d'arrivée).

Vu le caractère de délégation de notre ville à ce Rassemblement, la Municipalité prend à sa charge les frais de transport. Les frais individuels se montent à **environ Fr 420.-/pers** (non définitif), soit une partie des repas et les nuitées.

Personne de contact : Jean-Didier Roch / 079 505 30 72



Pour en savoir plus sur notre destination : www.saintmauricedrome.fr

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

E-mail :

Signature :

Je souhaite participer à la 10ème Rencontre des Saint-Maurice du 10 au 13 juin 2010.

Une sympathique tradition locale

Les vœux aux Communautés

Chaque début d'année est l'occasion, pour les Autorités communales, bourgeoises, cantonales et judiciaires, de rendre visite aux communautés religieuses établies sur le territoire communal pour un échange de vœux cordial et chaleureux.



Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal

C'est traditionnellement le premier – ou le deuxième – samedi de l'an nouveau que se déroule cette « Tournée des Vœux » qui réunit les Présidents et anciens Présidents des Conseils municipal, général et bourgeois, les Conseillères et Conseillers municipaux et bourgeois, les Députés agaunois, les Représentants des autorités judiciaires et quelques invités, sous la ferme houlette de Raymond Berguerand, chef du protocole, chargé de faire respecter l'horaire...

Le coup d'envoi est donné à 13 h précises à l'Abbaye. L'occasion de partager le café (arrosé si souhaité...) avec le Père Abbé et la communauté des Chanoines, l'occasion également, ici comme dans chacune des communautés, d'échanger quelques mots officiels, mais surtout de partager un excellent moment de convivialité.

Vers 14 h, cap sur Saint-Augustin où la petite partie officielle est traditionnellement suivie d'un Quizz préparé par les sœurs, destiné à tester les

connaissances des participants sur la vie ou les événements locaux. Un joyeux moment assuré !

Le voyage se poursuit alors en car, en direction de la clinique Saint-Amé où l'accueil chaleureux des sœurs de Saint-Maurice dans les combles de la maison récompense les plus courageux, ayant gravi les cinq étages à pied !

Pour la deuxième fois, en cette année 2010, la fraternité Eucharistein nous a ouvert ses portes et a mis les bouchées doubles, nous gratifiant d'une saynète cocasse narrant la quête du Trésor (spirituel) dans la cité du chef « Damianix ».

Enfin, vers 18 h, c'est au tour de la fraternité des Capucins de nous recevoir en leur couvent. Couronnement d'un après-midi pourtant riche en dégustations de tous genres, c'est autour d'une bonne choucroute que prend fin cette très sympathique journée.

Tout au moins en ce qui concerne les officialités... Le détour par les cafés de la Grand-Rue étant facultatif et réservé aux plus téméraires !



Bassin de natation du centre sportif scolaire de Saint-Maurice

Installation de production in-situ d'hypochlorite par électrolyse

Afin de satisfaire aux nouvelles normes en vigueur, il devenait indispensable de moderniser et de sécuriser l'installation de traitement de l'eau du bassin de natation du centre sportif scolaire (CSS).



Philippe Dubois
Vice-président de la Municipalité
avec le concours de la société
O-Concept Sàrl.

Durant l'année 2008, le conseil municipal de St-Maurice s'est approché de la société O-Concept Sàrl à Yverdon-les-Bains pour moderniser et surtout sécuriser l'installation de traitement de l'eau du bassin de natation du centre sportif scolaire (CSS).

Plusieurs solutions ont été étudiées :

1. Moderniser la chloration gazeuse.
2. Installer des bacs de stockage d'acide chlorhydrique et d'eau de Javel avec des pompes doseuses pour la régulation du pH et la désinfection de l'eau.

3. Installer un électrolyseur de sel classique pour la production in-situ d'eau de Javel avec bacs et pompes comme la solution 2.

4. Installer un électrolyseur CHOC POOL.

Si la solution N° 1 a été éliminée de suite, vu les risques de manutention des bouteilles de chlore, les autres solutions ont été étudiées dans le détail. Les solutions N° 2 et 3 demandaient aussi la manipulation de produits dangereux et un risque aurait toujours été présent. Pour des questions de sécurité évidentes, le conseil municipal a opté pour la solution N° 4, la mise en place d'un électrolyseur du type CHOC POOL.

LE FONCTIONNEMENT

Cet appareil, comme tous les électrolyseurs classiques, produit, à partir de sel de cuisine, du chlore gazeux qui est transformé en hypochlorite (NaOCl) appelé communément : eau de Javel. Les électrolyseurs CHOC POOL sont les seuls à utiliser la phase gazeuse de l'électrolyse pour traiter l'eau. Le chlore qui n'est pas utilisé pour le traitement est seulement transformé en eau de Javel. Avec ce système, on conserve les avantages du chlore gazeux, très bon oxydant, pour la désinfection de l'eau mais on élimine totalement les risques de stockage et de manutention des bouteilles de chlore gazeux. Le chlore sous forme gazeuse, est injecté par venturi dans la conduite de circulation d'eau du bassin. Le courant d'électrolyse, 50-120 A est régulé pour une production correspondant à la demande de l'instrument de mesure du chlore dans l'eau de la piscine.

Un autre avantage du système consiste à la correction du pH. L'appareil produit naturellement de la soude caustique pendant l'électrolyse, la soude est stockée dans un bac et injectée par venturi dans la conduite selon la demande. Il n'est pas nécessaire de manipuler de produit chimique dangereux, tout se fait automatiquement à l'intérieur des deux châssis de l'électrolyseur CHOC POOL.

UN SYSTEME SÛR

Quand il n'y a pas de demande de chlore, l'appareil transforme ce chlore en eau de Javel qui est stockée dans un bac. Cette eau de Javel est également injectée par venturi dans l'eau de circulation lors de fortes demandes de chlore quand il y a par exemple une forte affluence de baigneurs. En plus, le système spécialement conçu, pour les techniciens d'entretien, permet, d'utiliser l'eau de Javel pour le nettoyage et la désinfection des surfaces. En conclusion, le seul produit à manipuler pour l'exploitation de l'ensemble est du sel de cuisine totalement inoffensif.

L'automate qui contrôle et gère l'ensemble du système est relié à un modem qui relie l'usine, en Hollande, en ligne et permet, à distance, de vérifier et modifier les différents paramètres de fonctionnement. Cette fonction aide le technicien à intervenir en cas de défaut du système.

Ce système extrêmement économique peut produire jusqu'à 8 l/h d'eau de Javel (NaOCl) avec une concentration de 25 g/l de chlore (Cl₂) ce qui correspond à une production de 200 g/h de Cl₂.

Le coût d'exploitation, très faible, a été un argument fort, mais, l'argument décisif a été la SECURITE pour le choix du Conseil municipal.

Ces travaux ont été réalisés sous la responsabilité de Robert Clerc, Conseiller municipal responsable du CSS lors de la précédente législature.



Fondation Saint-Jacques

Un nouvel EMS à Vernayaz



*Damien Revaz
Président de la Municipalité
avec le concours de M. Guy Schnorhk,
Directeur de la Fondation*

Afin de répondre à l'augmentation de la demande d'hébergement de personnes âgées, les dix communes du district de Saint-Maurice ont entrepris la construction d'un nouvel établissement à Vernayaz, qui sera ouvert en 2010.



HISTORIQUE

En 1987, les dix communes du district de St-Maurice créaient la fondation St-Jacques dans le but d'ériger et d'exploiter à St-Maurice un EMS pour les personnes âgées du district. Le Foyer St-Jacques ouvrait ses portes le 2 septembre 1991. Il offre actuellement une capacité d'accueil de 61 lits.

Dès 1998, la constante augmentation du nombre de personnes âgées amène les communes à envisager l'agrandissement de l'établissement. Après avoir écarté l'éventualité de construire un étage supplémentaire au bâtiment existant, les délégués de la Fondation décident de construire un nouveau bâtiment et choisissent, en 2004, le site de Vernayaz.

En 2006, à l'issue d'un concours d'architecture, le projet proposé par le bureau Fournier & Maccagnan à Bex est retenu à l'unanimité du jury. Les décisions de cautionnement prises par les 10 législatifs communaux en 2007 ainsi que la décision de subventionnement du Grand-Conseil de février 2008 permettent le début du chantier le 9 juin 2008. Les travaux s'étalent jusqu'en mars 2010, date de l'ouverture de l'établissement. Le coût total des travaux s'élève à 15 millions de francs environ.

LE BÂTIMENT

Le bâtiment est articulé de façon à pouvoir qualifier trois espaces extérieurs : une cour protégée, une entrée principale et un jardin.

Le volume se développe sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée reçoit l'unité psychogériatrique, la salle à manger, la cafétéria, la salle d'animation et l'espace de recueillement. Une cantine scolaire y est également aménagée (le nouvel édifice se situe à proximité immédiates des écoles, comme à St-Maurice).

Le plan d'étage offre des groupes de chambres distribués par un espace collectif bien proportionné. Les chambres en « L » offrent trois sous-espaces (hall, jour, nuit) conférant une grande générosité spatiale et une belle convivialité aux lieux de vie.

Après un transfert momentané d'une partie des résidents du foyer de St-Maurice pour permettre le rafraîchissement des sols au mois de mars, les premiers résidents sont attendus pour le mois d'avril.

Le nouvel établissement est baptisé « Foyer Ottanel », par référence à l'ancien nom du lieu où il a été érigé. Il compte 45 chambres individuelles, soit 12 lits en unité psychogériatrique au rez, 28 lits pour des longs séjours et 5 lits en unité d'accueil temporaire. Pour les admissions, la priorité est bien entendu offerte aux habitants du district de St-Maurice.



Nouveau cycle d'orientation de Saint-Maurice

L'heure des décisions politiques finales



Philippe Dubois
Vice-président de la Municipalité
Président de la
Commission de construction

Nous vous proposons un nouveau point sur l'avancement de cet important projet, ainsi qu'une présentation des différentes infrastructures et de leur localisation.

Au travers des deux derniers numéros d'Againe infos, parus en avril et octobre 2009, nous vous informons des solutions choisies par l'association du cycle d'orientation (CO) régional et le Conseil municipal de Saint-Maurice pour construire de nouveaux locaux pour le CO, l'EPP-A (Ecole préprofessionnelle et alternance) et de nouvelles infrastructures communales destinées au sport, à la culture et à l'ensemble de la population.

DES CONTRAINTES ET DES CHOIX

Avec le souci d'atteindre des résultats de qualité mais économiques, intégrant toutes les exigences de ce projet réunissant des programmes scolaires et publics, les architectes et mandataires techniques ont œuvré pour finaliser les plans et s'adapter aux variantes choisies par le maître de l'ouvrage (MO). Beaucoup de contraintes jalonnent cette grande entreprise : construire les bâtiments en dessus de la nappe phréatique pour éviter des travaux spéciaux onéreux, intégrer ce complexe à son environnement d'habitat, séparer clairement les parts scolaires de celles qui seront mixtes ou publiques et intégrer le centre sportif scolaire existant (CSS). Bref, il s'agissait de repenser tout un quartier en le réaménageant de façon harmonieuse et accueillante, en lui donnant des circulations amples et confortables tout en maintenant des espaces verts. Ces bâtiments seront réalisés selon les normes Minergie, l'approvisionnement en source de chaleur se fera au travers de la future centrale géothermique AGEPP et Calorabois. Des réservations sont prévues sur la toiture afin de pouvoir y installer des panneaux solaires photovoltaïques à l'avenir.

De son côté le MO a travaillé d'arrache-pied afin de présenter le projet et convaincre tous ses partenaires. Grâce au soutien de M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, Chef du département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), les unités de classes, salles spéciales et sportives nécessaires à l'EPP-A, feront l'objet d'un investissement direct de l'Etat du Valais. Les présidents et conseils municipaux des huit communes partenaires se sont vus présenter le projet dans le détail, lui réservant un très bon accueil.

LES DONNÉES FINANCIÈRES

Le budget arrêté aujourd'hui s'élève à Fr. 43'890'000.-. Certes, cet investissement est très important, mais l'avenir scolaire du district et l'amélioration des infrastructures sportives et cultu-

relles de St-Maurice en dépendent pour les prochaines décennies. Ce montant est conforme aux statistiques financières des dernières constructions scolaires du canton. Cet engagement n'est donc pas luxueux et exagéré. Le budget nécessaire à la construction, avec une marge d'erreur de + ou - 10% selon les normes SIA en vigueur, est réparti selon les graphiques ci-après.

UN ENGAGEMENT DE L'ETAT DU VALAIS ET DES LÉGISLATIFS COMMUNAUX

L'Etat du Valais est un partenaire important du projet, puisqu'il devrait prendre à sa charge plus de 6 millions de francs pour le CO, à titre de subventions, et investir une somme avoisinant les 8 millions de francs dans la réalisation de l'EPP-A. Ces montants doivent encore faire l'objet de décisions officielles de la part du canton, par le biais d'un décret du Grand-Conseil, lors de la session de novembre 2010, toujours sous réserve d'un accord détaillé formel du DECS et du SBMA (Service des bâtiments, monuments et architecture).

Les législatifs des huit communes concernées devront quant à eux se prononcer sur le cautionnement des investissements relatifs au CO et des parts communales publiques agaunoises. Pour St-Maurice, une commission ad hoc du Conseil Général étudiera le dossier complet, rendra son rapport et le législatif prendra sa décision finale en juin 2010.

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

En termes de budgets de fonctionnements futurs du nouveau CO, les frais financiers des crédits et les coûts d'exploitation (personnel, entretien, énergie, etc.) ont été calculés. Ils sont tributaires de l'évolution des taux d'intérêts du marché des crédits et de la nouvelle répartition des tâches entre communes et canton (RPT2) qui entrera en force après approbation de la nouvelle législation cantonale par le Gd-Conseil, début 2011.

Répartition du coût par objet :

	5	10	15	20	25	30	35	40	40 mio
Total du projet									
Salle spectacle / Aula	3.74								
Réfectoire et cuisine	2.53								
Salle de sport double	7.22								
Dojo, mur grimpe, salle de force	1.36								
EPP-A et salles spéciales	7.61								
CO sans place de fête	21.42								

La répartition des coûts de fonctionnement entre les différents partenaires (Association, Commune de Saint-Maurice, EPP-A) s'effectuera en fonction des parts d'utilisation de chacun d'eux, le projet restant à officialiser.



Vue de l'Avenue des Terreaux, depuis le giratoire de Lavey



En descendant l'Av. des Terreaux, une rampe conduit à l'entrée principale du complexe.

LE PLANNING DU CHANTIER

Le nouveau planning arrêté pour la construction a dû être décalé de six mois, ceci afin de donner le temps nécessaire à tous les partenaires pour étudier, comprendre et prendre les décisions indispensables. Le chantier devrait ainsi débuter à la fin 2010 et la mise en service des nouveaux locaux est prévue pour le début janvier 2013. La mise à l'enquête publique du projet devra se faire en juin 2010, une fois l'accord du Conseil d'Etat obtenu.

LE CONTENU DU PROJET PRÉSENTÉ EN DÉTAIL

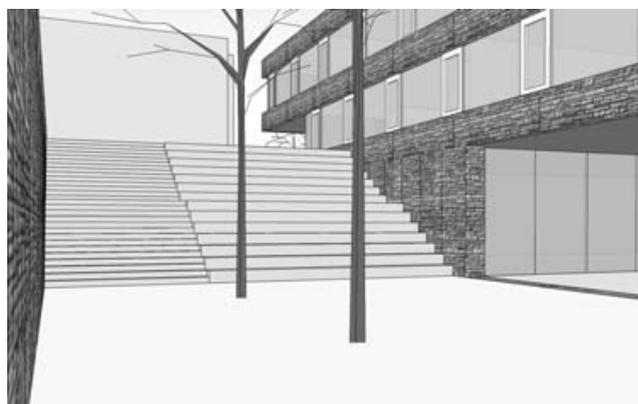
Ci-contre et dans les pages qui suivent, nous avons le plaisir de vous présenter des infographies, basées sur les représentations du bureau d'architecte MCM, qui vous laisseront visionner des vues d'ensemble de la construction, les différents objets détaillés et leurs fonctions. Une séance d'information publique, destinée à toute la population du district sera organisée au début du mois de juin prochain.

Les pouvoirs politiques, du canton, de notre ville et des 7 autres communes partenaires sont à la veille de prendre des décisions capitales, permettant de réaliser un magnifique complexe scolaire, sportif et culturel à St-Maurice. Les étapes de projection déjà réalisées à ce jour ont reçu leur soutien et leur confiance et nous les remercions chaleureusement.

A vous maintenant d'apprécier le choix fait par vos édiles, destiné à améliorer encore votre qualité de vie et la formation de la jeunesse. C'est un plus indéniable pour les habitants et familles de notre district et de futurs arrivants qui auront du plaisir et du confort à s'y installer.

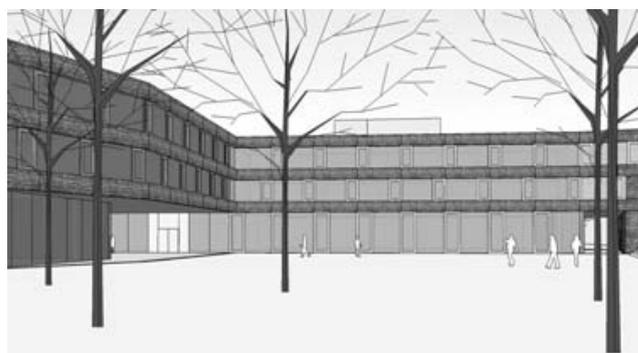
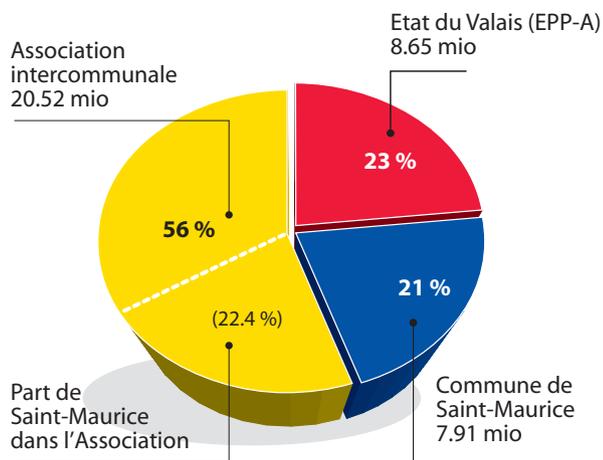


Escalier / gradins d'accès depuis l'Av. des Terreaux, à gauche on aperçoit le préau couvert / place de fête et l'entrée de la salle de spectacle/aula. En face, aux étages, les salles de classe de l'EPP.



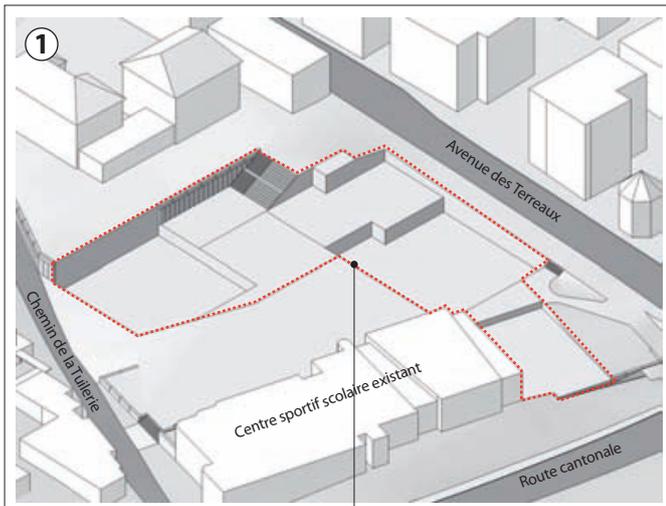
Le même endroit, vu depuis le bas des escaliers.

Répartition du coût net par partenaire



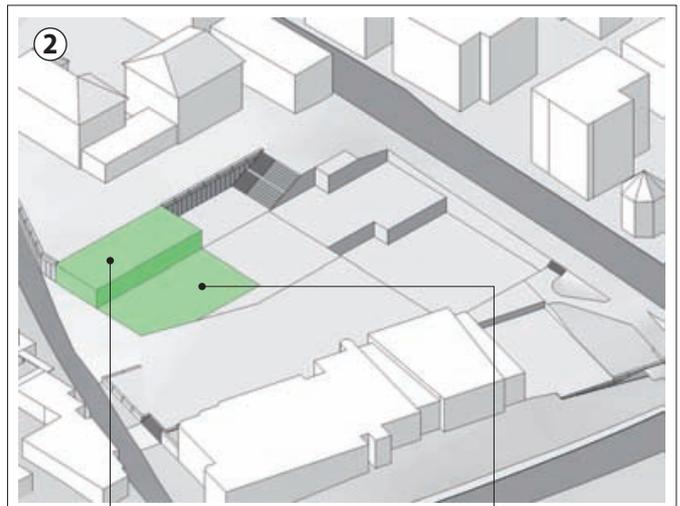
La place extérieure, entre le nouveau complexe et le centre sportif. A gauche le préau couvert, sous les salles spéciales du CO. En face : au rez, la façade vitrée de la salle de port double; aux 1er et 2e étage, les salles de classe.

Nouveau cycle d'orientation de Saint-Maurice :



Excavation

Après rachat, démolition du bâtiment « Zimmermann » et de la salle de gymnastique actuelle de la Tuilerie.
 Excavation de matériaux.
 Les fondations du complexe sont situées au-dessus du niveau de la nappe phréatique.
 Le projet est implanté entre les bâtiments existants de la tuilerie et le Centre sportif scolaire (CSS) auquel il vient se rattacher.
 L'accès ouest du CSS est réaménagé au niveau de la buvette actuelle.



Salle de spectacle / aula du collège, dépôts et loges

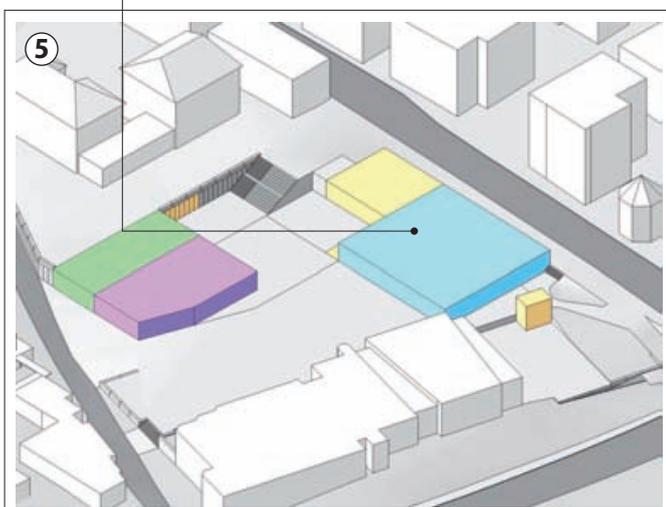
Salle de spectacle / aula : surface 1'000 m².
 Capacité 200 places assises sur gradins amovibles, 120 places en configuration « cabaret » sur 3 niveaux différents.
 Locaux de rangement, loges, régie, sanitaires.
 Possibilité de service de repas et boissons depuis cuisine/ofi
 Accès à l'arrière scène et aux locaux de service par le Chemin de la Tuilerie.
 Mode d'exploitation à définir

Salle de sport double : surface 973 m² - hauteur 7 m.
 Divisible par une séparation amovible. Permet la pratique du badminton et du basket jusqu'au niveau national.
 Gradins télescopiques de 238 places (2 salles réunies).
 Vestiaires, infirmerie, locaux maîtres, arbitres, locaux d'engins, locaux de service. Eclairage zénithal au Nord (Terreaux) et en façade au Sud. et à l'Est. Mode d'exploitation à définir.

Salle de sport double

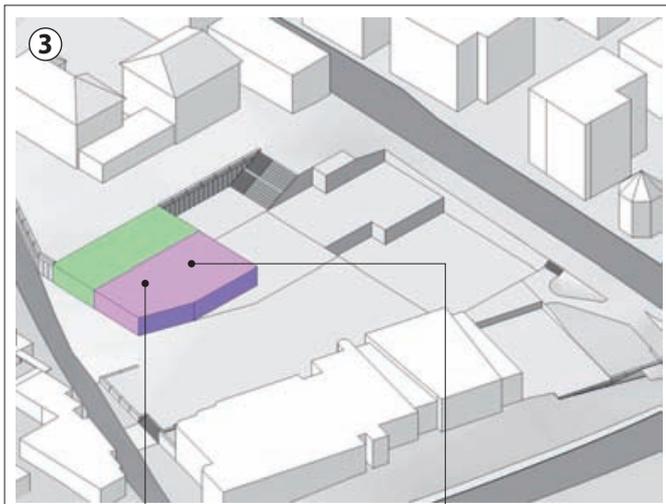
Surface : 5'555 m² - 2 niveaux / Capacité : 440 élèves
 24 salles de classes, 6 salles spéciales, 2 salles d'étude, 2 salles d'appui
 3 salles travaux manuels bois-métal-carton, 2 salles machines
 1 salle d'économie familiale, 1 salle cuisine
 Salle des maîtres, locaux pour l'administration et le corps enseignant
 Locaux de service, conciergerie, économats, sanitaires, dégagements et circulations

Salles de classes du cycle d'orientation



Les installations et leur emplacement

Images : MCM architectes - infographie pir2.ch



Réfectoire / foyer salle de spectacle, cuisine, office

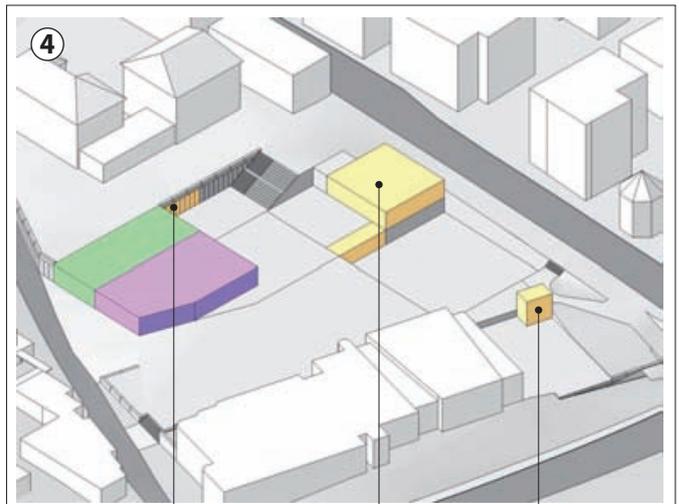
Réfectoire/foyer : surface 540 m² + cuisine professionnelle 114 m².

Capacité : 192 places - hauteur 4m.

Utilisation scolaire pour repas CO et EPP-A (actuellement 260 repas/jour). Offre complémentaire à l'étude pour école primaire et autres établissements.

Utilisation publique comme foyer de la salle de spectacle, en relation avec la place de fête couverte.

Locaux de stockage, vestiaires, ascenseur, WC pour place de fête.



Equip. place de fête - dojo, salle de force - mur de grimpe

Locaux de service et de rangement des équipements de la place de fête (frigos, grills, etc.)

Dojo pour la pratique d'arts martiaux : surface 200 m², hauteur 4 m. Locaux annexes et vestiaires (communs avec salles de sport).

Salle de force (fitness) : surface 66m²

Mur de grimpe : surface 40 m² - hauteur 7 m. Utilisation mixte CO/EPP-A et sociétés locales.

Mode d'exploitation à définir.

Surface : 1'750 m² - 2 niveaux

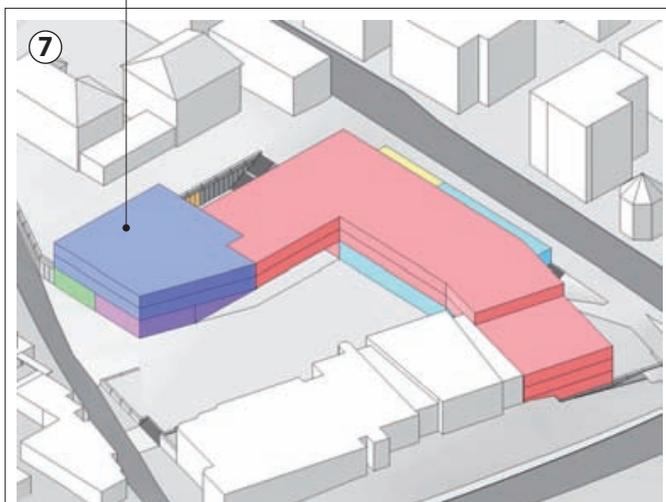
Capacité : 180 à 200 élèves

8 salles de classes, 4 salles spéciales

Salle des maîtres, locaux pour l'administration et le corps enseignant

Locaux de service, conciergerie, économats, sanitaires, dégagements et circulations

Ecole Pré-professionnelle et Alternance (EPP-A)



Place de fête / préau couvert : surface 500 m² - hauteur 4 m.

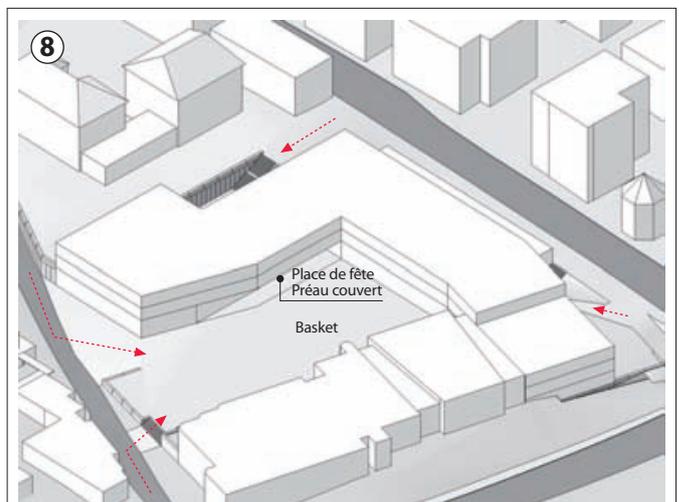
Capacité : 500 personnes.

Fermetures latérales souples, sonorisation, extension possible sur le terrain de basket existant (même niveau).

Plusieurs accès possibles (.....>)

Commodités au sous-sol de la salle de spectacle, locaux de service selon schéma ci-dessus

Emprise totale du futur complexe



Une page se tourne

Notre huissier municipal à la retraite



Damien Revaz
Président de la Municipalité



En octobre 1976, sur proposition de la commission des « fêtes et réceptions », le Conseil municipal rétablissait officiellement la fonction d'huissier et confirmait dans cette tâche Monsieur **Charles Siegfried**, qui avait déjà fonctionné en cette qualité pour la première fois quelques semaines auparavant à l'occasion de la fête de la Saint Maurice.

Pendant plus de 30 ans, et jusqu'à sa retraite il y a peu de temps, Charles Siegfried a porté avec fidélité les couleurs agaunoises lors de toutes les manifestations officielles. Les autorités de St-Maurice ont notamment eu le privilège d'être accompagnées par leur huissier lors des célébrations de la Saint Maurice, à l'occasion des anniversaires du jumelage en France ou lors du cortège du comptoir de Martigny en 1978 lorsque notre Commune y était hôte d'honneur. Le Conseil municipal remercie vivement Charles Siegfried pour son engagement au service de la vie publique locale.

MISE AU CONCOURS

Le poste étant dorénavant vacant, le Conseil municipal invite les intéressés à présenter leur candidature. La fonction implique la participation à 4 ou 5 manifestations par année (promotion civique, Fête-Dieu, fête de la Saint Maurice notamment) et fait l'objet d'un petit défraiement.

Eboulement dans la falaise du Mauvoisin

Une situation sous surveillance



Bernard Mottiez
Conseiller municipal

Le 20 décembre 2009, suite à la conjonction d'une configuration géologique défavorable et de conditions météorologiques critiques (gel - dégel), un important éboulement s'est produit sur la falaise du Mauvoisin.

Le géologue cantonal, M. Jean-Daniel Rouiller, a procédé à un survol de la zone (photo ci-contre) le 23 décembre et a informé la commune que « *la falaise est propre et il n'y a pas de risque d'éboulement supplémentaire. Une purge naturelle est en cours au gré des précipitations. Les quelque 10'000 m3 de matériau obstruant le lit du Mauvoisin se composent en majorité de gros blocs. Le barrage naturel qui en découle devrait à première vue résister sans autre à la pression d'une hypothétique lave torrentielle estivale ou automnale. Il sera toutefois judicieux que le bureau Marquis conforte cette première opinion par une étude un peu plus conséquente* ».

Une étude hydrogéologique et géologique a donc été demandée au bureau François-Xavier Marquis. Celle-ci est en phase finale et nous sera remise prochainement. Dans l'intervalle, la situation fait l'objet d'une surveillance régulière de la part de la commune et du canton.



en bref

WANTED !

Vous avez envie de soutenir les jeunes ?
Vous avez de l'énergie, des idées à proposer ?
Vous avez un peu de temps à disposition ? (5 à 6 rencontres par an)

Engagez-vous dans le comité de l'association La DZEBE

Pour nous contacter :
Tél. 024 485 28 10
Natel 078 924 69 02
ladzebe@bluewin.ch

Recherche de guides pour le Fort de Cindey

La **Fondation Forteresse historique de Saint-Maurice** recherche des personnes désireuses de fonctionner comme guides du Fort de Cindey.

Les futurs guides seront formés
Pour vous annoncer ou obtenir plus de renseignements :

Forteresse historique de Saint-Maurice
Case postale 22
1890 Saint-Maurice
mail : jeandidier.roch@bluewin.ch

Enquête sur les habitudes sportives de la population de St-Maurice

Début 2009, un questionnaire de satisfaction vis à vis des infrastructures des activités et des habitudes sportives dans notre commune, établi par l'Office fédéral du sport, a été adressé à 675 de nos concitoyens. 289 d'entre eux ont été retournés (43% des sélectionnés, 7% de la population totale). Ces réponses apportent un éclairage intéressant sur la situation du sport au sens large à Saint-Maurice. Les résultats complets de cette enquête sont disponibles sur le site internet communal : www.st-maurice.ch

en bref

Quelques conseils et infos de votre Police Municipale

Sécurité

Au vu du nombre de cambriolages survenus dans la commune, la police conseille de toujours fermer à clé les portes de votre domicile lorsque l'on quitte celui-ci, même pour un très court moment.

Nous conseillons même de garder la porte fermée à clé lorsque quelqu'un se trouve à l'intérieur.

Stationnement

Nous rappelons que le stationnement de véhicules sans plaque d'immatriculation n'est pas autorisé sur les places publiques.

Médailles pour chiens

La médaille des chiens est à venir chercher au poste de police jusqu'à fin mars dernier délai.

Validité des plaques de vélos et vélomoteurs :

Les plaques de vélo et vélomoteur 09 sont valables jusqu'au 31 mai 2010 seulement.

.....



Nos colonnes vous sont ouvertes !

Le prochain numéro du journal communal Agaune Infos paraîtra à la **fin du mois de juin**.

Le délai pour vos éventuels articles ou informations est fixé au **15 mai 2010**.

Vos propositions, accompagnées de vos coordonnées et d'éventuelles photos sont à adresser à l'Administration communale, ou par e-mail à l'adresse : president@st-maurice.ch

A retenir

17^e Fête de la Musique



Françoise Jayet,
Conseillère municipale

Le samedi 19 juin 2010

se déroulera la traditionnelle Fête de la Musique à Saint-Maurice, organisée par la Commission Culturelle communale, en collaboration avec la Petite Californie et les cafés et restaurants.



La Suisse bouge

1890
du 5 au 12 mai

- 2944 participants à l'édition 2008 !
- 3189 participants à l'édition 2009 !
- **Visons plus fort, en 2010**

Activités : Mur de grimpe, parcours découverte à St-Maurice, tour du plateau de Vérossaz...

En défi avec :
Vouvry
Leysin

Du mercredi 5 au mercredi 12 mai 2010
Centre sportif St-Maurice de 18h00 à 21h00
Inscription gratuite

www.lasuissebouge.ch

Agriculture

Visites et vente de lait à la ferme



Marie-Claire Rappaz,
Conseillère municipale



A la Ferme des Perrières, Philippe Monnay et Mickaël Daves vous accueillent volontiers pour effectuer une visite de la ferme en famille et découvrir les activités liées au travail agricole. Merci de prendre rendez-vous auparavant au no de tél. 079 511 53 10.

La vente de lait à la ferme a lieu **tous les jours, le matin avant 8h.00 et le soir entre 17h.00 et 18h.00.**

Un geste pour l'environnement

Environnement

Respectez la nature

Ne jetez pas les papiers, canettes et bouteilles dans la nature. Certains de ces corps étrangers provoquent des hémorragies au niveau de la panse des animaux !

Le saviez-vous ? Les excréments des chiens sont très dangereux pour le bétail. En effet, en cas d'absorption, cela peut provoquer l'avortement !

Ramassage des objets encombrants « Sous le Scex »

Petit rappel des horaires :

Tous les samedis matins de 9h.00 à 11h.00

Le mercredi de 17h00 à 18h00
durant l'horaire d'hiver

Le mercredi de 17h00 à 19h00
durant l'horaire d'été



Réponse : cotons-tiges, panssements, serviettes hygiéniques, lames de rasoir, préservatifs, couches, litère du chat, sable des oiseaux, mégots de cigarettes, huile de friture usagée, restes de repas, médicaments, restes de peinture, dissolvants et décapants, produits de traitement des plantes.



Vous pouvez obtenir plus de renseignements pour la protection des cours d'eau et du Lac Léman auprès de la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) www.cipel.org, qui a mis gracieusement à notre disposition la petite bande dessinée ci-dessus.

Audit de notre administration communale

Une réflexion pour l'avenir



Damien Revaz
Président de la Municipalité

POURQUOI UN AUDIT ?

Les changements engendrés par 3 départs à la retraite au sein du personnel communal et les réflexions préliminaires menées au sujet de la réduction éventuelle du nombre de conseillers municipaux ont amené la Commune de St-Maurice à mandater la HES-SO pour réaliser un audit de son administration.

Les principaux objectifs du mandat étaient les suivants :

- analyse des activités, des responsabilités et des attentes des employés du service administratif et des conseillers municipaux
- évaluation de l'opportunité de diminuer le nombre de conseillers municipaux et son impact sur l'administration
- évaluation de l'opportunité de l'engagement d'un ingénieur et du développement du service technique
- élaboration d'un organigramme en fonction des résultats aux questions précédentes
- définition d'un processus de transmission des connaissances.

LE CONSTAT ET LES PROPOSITIONS

Au terme des 22 entretiens qu'ils ont menés, les auteurs du rapport arrivent au constat global que les conditions de travail sont appréciées et que le climat de travail au sein de l'administration semble convenir à l'ensemble du personnel. Le rapport nuance toutefois ce bon résultat en soulevant notamment certains problèmes relatifs à la communication interne, à la définition des tâches de chacun et à la multiplication des différentes missions que doivent assumer les collaborateurs.

Après avoir dressé les multiples domaines d'action qui pourraient incomber à un ingénieur, le rapport arrive à la conclusion que l'engagement d'un ingénieur serait bénéfique à la Commune pour la coordination de l'ensemble des activités techniques, pour l'anticipation des besoins (en termes d'équipements, de rénovation ou de sécurisation), pour la planification des travaux et des chantiers et pour leur supervision.

Pour faire suite au constat qu'il dresse, le rapport propose 3 variantes d'organigramme pour l'administration et en préconise une plus particulière-

ment. Les trois variantes proposées confient des responsabilités accrues au secrétaire municipal, au responsable des finances et au responsable des services techniques et industriels.

En ce qui concerne la réorganisation éventuelle du Conseil municipal, le rapport commence par dresser le constat que la répartition actuelle des dicastères pose un problème de cohérence, certains domaines, à l'image de l'éducation, étant répartis dans plusieurs dicastères. Le rapport souligne également la complexité de plus en plus poussée des tâches que doivent remplir les élus et le fait que les tâches opérationnelles l'emportent sur les missions stratégiques.

Sur la base de ce constat, le rapport suggère de diminuer le nombre de conseillers municipaux à 7 et de réorganiser les dicastères autour de domaines de politique publique précis (gestion et administration, éducation, affaires sociales, gestion du territoire, sécurité, technique, culture). Le rapport souligne toutefois qu'une telle réorganisation ne pourra se réaliser qu'avec une organisation de l'administration plus efficace, l'engagement d'un ingénieur de ville et une gestion plus rationnelle des ressources humaines.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En séance du 3 février 2010, le Conseil municipal a pris acte du rapport de la HES-SO et débattu de son contenu. S'inspirant de son analyse et de ses conclusions, le Conseil municipal a décidé :

1. d'approuver le principe d'étoffer le service technique par l'engagement d'un ingénieur, en privilégiant toutefois une solution intercommunale, et donc d'entamer des réflexions dans ce sens ;
2. de reporter à 2011 la décision relative à une éventuelle baisse de conseillers municipaux ;
3. de réorganiser l'administration en s'inspirant des organigrammes proposés ;
4. de mettre au concours, à l'interne et à l'externe, le poste de secrétaire municipal (100%) et celui de responsable des finances (80-100%) ainsi qu'une place de secrétaire d'administration (80-100%).

Les mises au concours ont été publiées au Bulletin officiel du 12 février ainsi que dans la presse régionale. Les nominations devraient intervenir durant le mois d'avril. Le prochain numéro d'Agaune Infos ne manquera pas de vous présenter les nouveaux visages de l'administration.

en bref

Téléthon : un grand merci

Le 5 décembre 2009, les pompiers de St-Maurice et de Mex ainsi que les samaritains de St-Maurice organisaient le désormais traditionnel Téléthon sur la Place de St-Maurice du Val-de-Marne.

Le bénéfice réalisé et versé à l'institution du Téléthon s'élève à **Fr. 8'168.50.**

Les organisateurs remercient tous les donateurs et vous donnent rendez-vous en décembre 2010 pour « exploser » ce record !

Après les incendies...

A la fin 2009, le service du feu de St-Maurice, soutenu par celui de Lavey, a dû faire face à quelques incendies volontaires et intervenir à plusieurs reprises dans la région de Beaulieu.

A la demande d'une habitante du quartier, nous publions le message suivant :

« Pas banal l'incendie de la Cime de l'Est 5 à St-Maurice en décembre 2009! Ce petit immeuble tranquille s'est bientôt transformé en trois foyers d'incendie en deux jours!

L'angoisse a fini par s'installer auprès des habitants de l'immeuble, réveillés en pleine nuit, et pour la plupart des personnes âgées.

Le cauchemar passé, il est grand temps pour nous de faire part de toute notre reconnaissance aux pompiers de St-Maurice-Lavey.

Nous tenons à remercier ces hommes du feu qui n'ont pas fait uniquement leur travail de pompiers mais qui ont spontanément reconforté les personnes enfermées chez elles durant l'intervention. Ils ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et de gentillesse. Leur soutien nous a vraiment touchés.

Merci les gars ! »

Les habitants de la Cime de l'Est



Principales décisions du Conseil municipal

D'octobre 2009 à fin février 2010, le Conseil municipal a siégé à 8 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Administration communale

Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'audit de la HES et décidé de s'en inspirer pour la réorganisation de l'administration. Sur cette base, et en prévision de la retraite des personnes concernées, il a décidé de mettre au concours 3 postes, soit celui de secrétaire municipal, de responsable des finances et d'employé d'administration.

Relations intercommunales

Donnant suite à une requête de la Commune de Mex, le Conseil municipal a accepté d'entamer les démarches nécessaires en vue d'une éventuelle fusion, en particulier de commander une étude conjointe sur l'opportunité de la démarche.

Finances

Le Conseil municipal a adopté le budget 2010 et soumis cet objet au Conseil général pour approbation.

Il a également arrêté la planification financière 2010-2013 et recommandé au Conseil général de désigner la fiduciaire Bucofi SA pour la révision des comptes communaux.

Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à Mlles Déborah Errico et Lydia Moreno, à Mme et M. Halil et Rushe Gashi, à M. Blerim Gashi et à sa fille, à M. Besnik Gashi ainsi qu'à la famille de M. Pietro Cortese.

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux suivants :

- appareils de relevé et logiciel informatique pour le service électrique à l'entreprise Elmecca SA pour un montant de Fr. 34'000.-

- panneaux de signalisation routière à Signal SA pour le montant de Fr. 14'725.- et signalisation du Mauvoisin (Fr. 6'326.-).

- travaux de réalisation de la zone 30 km/h de Beaulieu à Sabeco SA pour le montant de 292'481.-

- travaux de remplacement de l'installation de régulation du chauffage et de la ventilation du CSS à Siemens SA (Fr. 94'220.-).

- travaux relatifs à la zone de protection de la source du Martolet au bureau BEG SA pour le montant de Fr. 7'335.- (étude commandée en partenariat avec les CFF).

Adjudications (suite)

- travaux attribués à différentes entreprises spécialisées pour l'investigation de l'ancienne décharge des Marais (Fr. 34'764.-).

- curage et inspection des canalisations de l'Av. d'Agaune à l'entreprise Kùpfer et fils SA pour le montant de Fr. 16'948.- (travaux effectués dans le cadre de la préparation du dossier de réfection globale de l'avenue).

Autorisations d'exploiter (patentes)

Le Conseil municipal a accordé les autorisations d'exploiter suivantes :

- Ecu du Valais (Mme Christiane Rutler).

- Café de la Place (Mme Caterina Trotta Peinado)

- Buvette du CSS (Mme Gyselaine Bugnon)

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 10 villas

- 1 immeuble d'habitation

- 3 cabanons de jardins ou petites constructions diverses

- 6 modifications de bâtiments existants

- 1 changement d'affectation

Le Conseil municipal a également refusé 3 demandes qui lui avaient été soumises.

En outre, afin de clarifier une fois pour toute la situation et d'assurer l'égalité de traitement entre tous les citoyens, le Conseil municipal a confirmé la nécessité d'inscrire une servitude au registre foncier pour toutes les dérogations à la distance à la limite, y compris pour les petits cabanons de jardin.

Carte des dangers

La mise à l'enquête n'ayant suscité aucune opposition, le Conseil municipal a confirmé l'approbation de la nouvelle carte des dangers du Mauvoisin et du St-Barthélémy et transmis le dossier à l'Etat du Valais pour homologation.

Transports

Le Conseil municipal a prolongé de 2 ans, soit jusqu'en novembre 2011, le contrat relatif au Lunabus.

Energie

Le Conseil municipal a accepté de participer à hauteur de Fr. 50'000.- à la dernière phase d'étude du projet AGEPP et sollicité du Conseil général un crédit à cette fin (la participation prévue pour la réalisation du projet se monte à Fr. 750'000.-).

Bourses et prêts d'honneur

Le Conseil municipal a validé les propositions de la Commission scolaire d'octroyer 1 prêt d'honneur et 1 bourse et de refuser 4 demandes.

Centre sportif scolaire

Le Conseil municipal a donné en location la buvette du CSS à Mme Gyselaine Bugnon.

Travaux publics

A l'issue d'une procédure déroulée sous forme de concours et sur proposition du jury, le Conseil municipal a décidé de mandater M. Jean-Pierre Coutaz pour l'aménagement artistique des pastilles centrales des giratoires du Mauvoisin (2010) et de Lavey (ultérieurement).

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir 15 bornes en béton pour compléter la fermeture de la Place du Glarier afin d'empêcher les véhicules d'accéder à la surface verte.

Ecoles et petite enfance

Le Conseil municipal a préavisé favorablement un projet de collaboration avec la Commune de Mex pour les écoles prévoyant la possibilité de scolariser à Mex, avec un horaire continu, des enfants (volontaires) de St-Maurice.

Le Conseil municipal a accepté d'octroyer une aide supplémentaire de Fr. 15'570.- à l'Association des parents d'accueil afin de participer, avec les autres communes concernées, aux besoins toujours plus importants de l'association.

Siège du Ministère public

Le Conseil municipal a confirmé le refus déjà exprimé de financer seul les nouveaux locaux dévolus au siège du Ministère public du Bas-Valais.

Manifestations

Le Conseil municipal a accepté de soutenir le festival de philosophie, le festival de la Syrah, le championnat suisse de cross et le Carnaval et attribué à la Guggenmusik Chtaguébaugnes l'organisation de la fête nationale 2010 (en partenariat avec une société de Lavey).

Environnement

Le Conseil municipal a sommé le propriétaire d'un terrain agricole de procéder à l'évacuation des marchandises qui y étaient illégalement déchargées.